

REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DU ZOU
COMMUNE DE ZOGBODOMEY
ARRONDISSEMENT DE MASSI
VILLAGE DE HLAGBALOMEY

2021

BUSINESS PLAN



ADJIYON

28/10/2021

**PROJET D'EXTENSION DE L'UNITE DE PRODUCTION D'ENGRAIS
ORGANQUES A BASE DES AGRO RESSOURCES POUR
L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES PETITS
EXPLOITANTS AGRICOLES**

TABLE DES MATIERES

0- FICHE SIGNALETIQUE.....	3
INTRODUCTION.....	4
CONTEXTE DU PROJET	7
JUSTIFICATION DU PROJET	8
A- RESUME DU PROJET	10
A.1 Identification du projet.....	10
I- PRESENTATION DES PROMOTEURS	11
II- PRESENTATION DU PROJET	12
2.1 Description du projet.....	12
2.2 Etude de la demande.....	13
2.3 Etude de l'offre.....	13
2.4 Stratégie de commercialisation.....	13
III- ETUDE TECHNIQUE.....	15
3 – 1 Moyens techniques.....	15
3-2 Processus de production.....	16
3-3 Moyens humains	17
IV- ETUDE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	18
4-1-1 Estimation du coût du projet.....	18
4-1-2 Amortissement Financier.....	18
4-1-3 AMORTISSEMENTS TECHNIQUES	20
4-2 ELEMENTS D'EXPLOITATION PREVISIONNEL.....	20
4.2.1. PREVISION DE CHIFFRE D'AFFAIRES	20
4-2.3 COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL.....	21
4-2.4 TABLEAU RESSOURCES ET EMPLOIS.....	22
4-3 ANALYSE DE LA RENTABILITE	23
4-3-1 TAUX DE RENTABILITE.....	23
V- ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL.....	26
CONCLUSION.....	26
ANNEXE	29

0- FICHE SIGNALÉTIQUE

FICHE SIGNALÉTIQUE					
Nature du Promoteur	PME				
Sexe	Masculin				
Date et lieu de Naissance	21 Novembre 1986 à Parakou				
Adresse	041BP14. Tel : +22966586262 Arrondissement : 13 Quartier : Fiyégnon				
Structure d'accompagnement	AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE SEME CITY				
INFORMATIONS SUR LE PROJET					
Situation juridique	Formalisée				
Titre du projet	PROJET D'EXTENSION DE L'UNITE DE PRODUCTION D'ENGRAIS ORGANIQUES A BASE DES AGRO RESSOURCES POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES				
Secteur d'activité	Agrobusiness				
Localisation du projet	Département : ZOU Commune : ZOGBODOMEY Arrondissement : MASSI Quartier/Village : HLAGBA-LONME				
Coût du projet	73 742 840 F CFA				
Apport personnel	16 550 000 F CFA				
Financement recherché	57 192 840 F CFA				
Date de mise place prévue	Janvier 2022				
MODALITÉS DU CRÉDIT					
Frais de dossier	0 FCFA				
Assurance	PERSONNALITE MORALE/ CREDIT				
Taux d'intérêt annuel	6%				
Durée du crédit	5 ans				
Différé	1 an				
Périodicité de remboursement	Annuelle				
Mode de décaissement	Unique				
Montant par l'échéance	12 298 010 F CFA				
Date 1 ^{ère} échéance	Janvier 2023				
Rentabilité du projet	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
Chiffres d'affaires	15 000 000	165 000 000	181 500 000	199 650 000	219 615 000
Revenus nets	20 600 000	25 502 000	30 894 000	36 825 620	43 350 182
Nombre d'emplois prévus	Emplois directs : 15 Emplois indirects : 150				

INTRODUCTION

Le Bénin, avec un revenu annuel par habitant de 800 dollars US, fait partie des pays les plus pauvres du monde (Banque mondiale, 2013). Son Indice de Développement Humain (IDH) est faible et est estimé à 0,48 en 2014 ; ce qui le classe à la 167ème place sur 188 pays évalués par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2016). Malgré un regain de croissance soutenue depuis 2012, autour de 5,5% en moyenne, la pauvreté monétaire ne recule pas. Les progrès en termes de réduction de la pauvreté non monétaire ne sont pas encore suffisants pour marquer ces dernières années, une évolution forte de l'Indice de développement humain (PNUD, 2015).

Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté est plus élevée (42%) que dans les zones urbaines (32%). La population dépensant moins d'un dollar par jour est de 63,5 %. La pauvreté apparaît beaucoup plus comme un phénomène rural au Bénin, dans un contexte économique principalement caractérisé par la prépondérance du secteur agricole (EMICoV, 2015). Le secteur agricole est donc doté d'atouts pour l'émergence et le développement d'entreprises plus performantes et d'énormes potentialités pour la croissance de l'économie du pays.

Le secteur productif agricole est caractérisé par la prédominance des exploitations agricoles de type familial et sa vulnérabilité à la variabilité climatique. Les revenus et la productivité sont faibles et la force de travail n'est que partiellement valorisée, ce qui rend très peu compétitifs les produits agricoles. La plupart des exploitants agricoles ont très peu recours aux intrants améliorés et s'adonnent à des pratiques d'exploitation minière qui accentuent la dégradation des ressources naturelles.

Malgré les conditions climatiques et édaphiques favorables à la diversification de la production agricole, le Bénin continue d'importer massivement certains produits notamment (i) le riz de l'Asie, (ii) des produits congelés (volailles et produits halieutiques), des œufs de table et du lait, (iii) des produits maraîchers de contre saison des pays voisins tels que le Nigéria, le Burkina Faso et le Togo, pour couvrir les besoins alimentaires de la population.

La problématique de développement qui fonde les Orientations Stratégiques de Développement (OSD), met l'accent sur l'accélération de la croissance économique du Bénin qui repose en priorité sur la promotion du secteur agricole. Le secteur occupe environ 70% de la population active, contribue pour près de 33% au PIB, fournit environ 75% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat (INSAE, 2015). Ce secteur se caractérise par une faible productivité liée à, la non maîtrise de l'eau, à la mauvaise organisation des filières, à l'insuffisance de

l'encadrement technique, à l'insuffisance d'infrastructures, au faible financement des activités de production et à la faible prise en compte du genre dans les politiques de développement, à l'utilisation des outils traditionnels, un faible taux d'adoption de semences améliorées et l'insuffisance des intrants agricoles et la quasi inexistence des fertilisants spécifique à chaque filière.

Aussi le contexte a-t-il beaucoup d'évolution avec l'apparition de nouveaux défis et enjeux aux plans national, régional, continental et international.

L'année 2016 coïncide avec l'échéance de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP III, 2011-2015) et le démarrage du processus d'élaboration d'un nouveau cycle de stratégie de croissance. Aussi, l'année 2016 est-elle également marquée par l'arrivée au pouvoir d'un nouveau régime qui a adopté un nouveau cadre d'orientation faisant de l'agriculture, un secteur d'investissement massif. Dans ce cadre, un Programme d'Action du Gouvernement (PAG) faisant du secteur agricole, une des priorités de développement de l'économie béninoise a été rédigé avec en 3 perspective, l'élaboration de projets de développement pour quelques filières agricoles dites phares, notamment l'ananas, l'anacarde, les cultures maraichères, le maïs, le riz, le manioc, la viande, le lait et la pisciculture.

Le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) du Bénin est axé sur les engagements de Malabo, articulé à la stratégie de l'ECOWAP et prend en compte les problématiques dites émergentes (commerce, nutrition, résilience, agriculture intelligente face au climat, gestion des risques) et les questions transversales (femmes, jeunes).

Le nouveau plan stratégique révèle donc la délimitation du Bénin en 7 pôles agro écologiques et 13 filières prioritaires de chaînes valeurs dont les cultures maraichères. La production maraîchère se développe à la périphérie des grandes villes africaines et contribue à la sécurité alimentaire. Les cultures maraîchères sont pratiquées dans toutes régions du Bénin, sur les plateaux dans les plaines alluviales, dans les vallées, et dans les bas-fonds. Elles sont constituées d'une part des cultures traditionnelles (tomate, piment, gombo, oignon) et d'autres part des légumes feuilles et les cultures exotiques (carotte, chou, laitue, concombre, poireau, haricot vert...) pratiquées dans les zones urbaine et périurbaine. Mais la production maraîchère est plus forte dans le sud du Bénin (Tokannou et Quenum, 2007).

Par sa production domestique, le Bénin n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires en produits maraîchers. Le constat est que le Bénin continue d'importer une bonne partie de sa consommation en produits maraîchers des pays voisins tels que le Burkina Faso et le Nigéria (PSRSA, 2009). Le maraîchage a un potentiel en gain de devises. Il a été identifié comme l'une des filières agricoles prioritaires à promouvoir au Bénin dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (ibid.).

Selon Singbo *et al.* (2004), la production maraîchère est une activité qui répond aux préférences et à la demande alimentaire urbaine. Elle représente une source importante de revenu et d'emploi (Adorgloh-Hessou, 2006). La production maraîchère du Bénin est destinée en grande partie à la commercialisation sur les marchés de Cotonou, de Porto Novo et d'Abomey-Calavi, Parakou. Mais elle est confrontée à de nombreuses contraintes et engendre aussi des nuisances qui limitent sa durabilité. Les nuisances liées à la production maraîchère ont été documentés dans plusieurs pays d'Afrique tropicale (Cissé *et al.*, 2003 ; Akogbéto *et al.*, 2005 ; Obopile *et al.*, 2008 ; Williamson *et al.*, 2008). Au nombre des contraintes qui entravent la production des cultures maraîchères, figurent l'insécurité foncière, la non maîtrise des ravageurs et des maladies, la faible maîtrise de l'eau, les difficultés de conservation et le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière (Atidéglà, 2006). L'objectif fondamental de ce projet est de veiller à ce que la production maraîchère du Bénin s'inscrit dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire écologiquement saine, socialement équitable, économiquement viable.

CONTEXTE DU PROJET

Depuis 1990, la République du Bénin a consolidé son processus démocratique et s'est engagé dans d'importantes réformes macroéconomiques qui ont abouti à des performances économiques soutenues avec un taux de croissance annuel moyen de 3,91% sur la période de 2006 - 2012 ; de 5,6% en 2013 et 5,7 % en 2014. Par contre, les incidences de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté ont été limitées à cause de la croissance démographique élevée (2,73), de la vulnérabilité de l'économie béninoise aux chocs externes et climatiques et de sa dépendance d'une agriculture essentiellement pluviale et traditionnelle. En 2013, le PNUD a classé le Bénin 165^{ème} sur 187 pays sur la base de l'indice de développement humain (IDH). Plus du tiers de la population (36,2%) vivent en dessous du seuil de la pauvreté et près de la moitié (43,3%) avec moins de 1,25 USD par jour en 2011. Les progrès réalisés dans l'attente des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont été lents et la plupart des OMD n'ont pas été atteints en 2015. L'insertion des jeunes (15 à 35 ans) représentant environ 60% de la population nationale de dix millions d'habitants et des femmes dans l'économie et le marché du travail est l'un des principaux enjeux de développement économique.

L'économie du Bénin est donc dépendante du secteur agricole pour environ à 70% des emplois et 30% du produit intérieur brut (PIB). Afin d'accélérer la croissance du secteur agricole ; le Bénin s'est doté d'un plan stratégique de Développement du Secteur Agricole pour la promotion des filières agricoles (PSDSA), qui est basé sur le développement de 13 filières prioritaires à forte potentialité. Conscient des énormes potentiels que recèle la filière maraîchère en termes de contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance économique et à la création d'emplois, le maraichage a été érigé au rang des filières prioritaires à forte potentialité des chaînes valeurs des pôles 1 et 7.

L'agriculture familiale se développe de façon intégrée au niveau sous régionale (Afrique subsaharienne), avec des flux inter-pays et une forte concurrence entre les grandes zones de production et centre de consommation en fonction de la pluviométrie et du niveau d'investissement dans les systèmes de mobilisations de l'eau.

Les quantités consommées par les ménages béninois sont estimés à : 141000 tonnes pour la tomate, 28000 tonnes pour l'oignon, 103000 tonnes pour le gombo. Les statistiques révèlent un solde négatif pour les cultures maraichers de base telles que le gombo (-180 t) la tomate (-9500 t), et l'oignon (-85500 t), les légumes feuilles (-85000 t), la pomme de terre (-9100 t) et le

Piment (-67000 t) : le déficit est comblé par les importations venant des marchés sous régionaux et sont portées en 2008 à 19300 T pour une valeur de 25,5 millions USD « FIDA / Rapport de conception PADMAR 10 Octobre 2015 N°3843 BJ »

Ce solde négatif est dû à de nombreux facteurs dont les difficultés liées aux intrants. Le marché des intrants est caractérisé par un commerce transfrontalier très dynamique qui est peu documenté et pris en compte dans les statistiques officielles. Les producteurs béninois utilisent des produits phytosanitaires maraichers dont certains ont été conditionnés en Côte D'ivoire, au Ghana, au Togo ou au Nigéria. Des défis importants persistent en termes de connaissance sur l'utilisation des produits homologués par les maraichers. Le gouvernement Béninois subventionne les prix des engrais chimiques pour le coton. Les engrais importés qui reviennent à 17000F CFA le sac de 50kg sont vendus par les magasins à 10500F CFA à travers le pays, soit un taux de subvention d'environ 38%. La centrale d'achat des intrants agricoles (CAIA) assure la commande de ces intrants à travers les importateurs privés qui les mettent en place au niveau des magasins d'intrants. Toutefois, la CAIA peine à répondre pleinement aux attentes des producteurs agricoles et surtout maraichers. En effet, la CAIA ne commande que des engrais vivriers, qui ne sont pas nécessairement appropriés pour le maraichage. Donc, l'accès des producteurs maraichers aux engrais spécifiques aux cultures maraichères reste encore très limité « FIDA / Rapport de conception PADMAR 10 Octobre 2015 N°3843 BJ ».

JUSTIFICATION DU PROJET

L'un des défis du plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA) est d'accroître la production et la productivité des petits exploitants pour satisfaire la demande intérieure et rehausser la contribution des producteurs béninois aux échanges transfrontaliers. Ainsi le gouvernement du Bénin a engagé de nombreux programmes à s'avoir : le projet d'appui au développement du maraichage (PADMAR) qui visent la relance de 20000 emplois dont 17000 maraichers et 3000 ménages dans 27 communes. Le présent projet d'extension de l'unité

de production d'engrais organiques à base des agro ressources pour l'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles s'inscrit dans la dynamique générale d'intensification du maraîchage dans la zone côtière de l'Afrique de l'ouest avec l'utilisation des variétés améliorées locales, des fumures minérales et organiques. Actuellement, beaucoup de petits maraîchers rencontrent des difficultés liées à une faible maîtrise des itinéraires techniques, un faible accès aux intrants de qualité (engrais et pesticides).

La sécurité alimentaire dans le monde est assurée à plus de 80% par 500 millions de petites exploitations agricoles de moins de 2ha. Malheureusement, ils n'ont pas accès aux engrais de qualité respectueux de l'environnement. Ils représentent plus de 50% des personnes touchées par la famine dans le monde et vive pour la plupart dans des conditions de très précaires.

En effet comme les autres pays du monde en général et de l'Afrique subsaharienne en particulier les petits paysans du Bénin sont confrontés aux difficultés de l'infertilité des terres agricoles, la baisse chronique des rendements agricoles, un chaos renforcé par la cherté et la toxicité des engrais minéraux de synthèse.

Pour résoudre ce problème l'entreprise de droit béninois ADJIYON SARL entend fabriquer et commercialiser des engrais organiques 100%, à base des déchets agricoles et alimentaires qui améliorent les rendements des récoltes des cultures :

- Céréalières : riz, maïs, mil, sorgho, blé, etc.
- Maraîchères : légumes fruits, légumes feuilles, légumes racines
- Les tubercules : patate, pomme de terre, ignames, manioc, tarot
- Légumineuses
- Fruitiers
- Autres cultures : coton, ananas, anacardes, soja, sésame.

A- RESUME DU PROJET

A.1 Identification du projet

A.1.1 Intitulé

Le présent projet est intitulé « **PROJET D'EXTENSION DE L'UNITE DE PRODUCTION D'ENGRAIS ORGANIQUES A BASE DES AGRO RESSOURCES POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES** ».

A.1.2 Objet

Le présent projet a pour objet de :

Générer des revenus au promoteur ;

Favoriser l'insertion professionnelle du promoteur ;

Créer d'emplois nouveaux ; développer l'agriculture familiale en améliorant la productivité agricole des petits exploitants en fournissant aux petits exploitants agricoles un engrais de qualité intégré avec une double action fertilisante et pesticide,

Renforcer leur capacité professionnelle technique dans le domaine de la gestion de la fertilité pour faire de l'agriculture familiale un levier de développement et renforcer leur résilience face aux conséquences du réchauffement climatiques.

Renforcer la participation des petits exploitants agricoles à sécurité alimentaire

Satisfaire les besoins sans cesse croissants de fertilisant dans les zones agro écologiques

1.1.3 Objectifs

L'objectif général est de contribuer à la promotion de la filière maraîchère à travers la fourniture d'engrais organique de qualité à un coût accessible à tous les producteurs.

Les objectifs spécifiques sont :

- Créer une unité de fabrication d'engrais liquide et ou solide à base de déchets d'exploitations agricoles et alimentaires
- Produire et commercialiser environ 20000 tonnes d'engrais biologiques en 5 ans et plus de 20000 tonnes d'engrais biologiques chaque année à partir de 2027 ;
- Revaloriser les déchets postes récoltes et alimentaires en créant un système de gestion durable de la fertilité des sols agricoles ;
- Permettre aux populations les plus démunies d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée de qualité à bon prix ;
- Occuper une place de choix dans le secteur des intrants dans la sous-région en général et le marché des fertilisants en particulier ;

I- PRESENTATION DES PROMOTEURS

Le présent projet d'installation d'une chaîne de production d'engrais biologique spécifiquement destiné à la production de cultures maraîchères de marque ADJIYON est présenté par Mr BONOU Sênadé Arnaud et Mr DJAKPO Céphas.

Titulaire d'un Baccalauréat série A2 obtenu en 2009 avec 14 ans de background basique en agriculture, la vie ne lui fit point cadeau quand il eut rejoint l'université sans soutien parental et aucune aide financière et il raccrocha avec sa formation en lettres modernes en première puis s'est engagé dans une formation pratique en agriculture biologique en 2010 auprès de JAED ONG de Mr Médard HOUENOU à PK 14 Cotonou route de OUIDAH. Les 18 (dix - huit) mois passés au sein de cette ONG, lui a permis d'avoir les bases techniques en matière de compostage, de confection de planche, l'élevages des poules pondeuses et poulets de chair, la fabrication d'aliment bio et sain pour volailles et surtout la fertilisation à base de déjection humaines.

C'est qu'il découvre que le naturel avait la capacité de mieux fertiliser le sol que les engrais minéraux de synthèse et il entreprit donc 10 bonnes années de recherche pour arriver à la formule d'engrais naturel qui révolutionne les rendements agricoles au Bénin et au Burkina Faso

En 2018, il agrandi et élargit son champ de vision pour devenir un spécialiste en Finances et Investissements Agricole après avoir obtenu un CERTIFICAT INTERNATIONAL EN ENTREPRENEURIAT AGRICOLE GENRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE au CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION AGRICOLE MATC-MASHAV EN ISRAEL. Au cours de cette formation il a acquis de nombreuses compétences dont la gestion des risques, les stratégies marketing, les notions de l'aspect genre et développement, les techniques de vulgarisation en agriculture ..., et a aussi acquis des notions dans les techniques de fabrication de fertilisants qui d'ailleurs avait fait l'objet de sa soutenance. Du retour au Bénin il a donc réinvesti ces acquis pour innover dans ce domaine en fabriquant ADJIYON qui a déjà été expérimenté et en phase de développement, la marque de fertilisant biologique made in BENIN à base de matière organiques 100 % dédiée aux cultures maraîchères. Ce qui a valu son succès pour l'entrée à l'incubateur de la Fondation de l'Université d'Abomey – Calavi (UAC SART-UP VALLEY et bénéficiaire aussi de l'accompagnement de l'accélérateur de Business Partners Sarl en abrégé BP Conseil l'un des 12 cabinets agréés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le cadre du CISAE.

L'année 2020, fût le début d'une ère de propension pour la solution ADJIYON avec l'entrée dans plusieurs centre d'incubation de Start – Up dont Etristars l'incubateur partenaire de Afric-inov puis couronnée par l'entrée dans l'incubateur de Sèmè City avec le programme WIN (What I Need) conduit par PWC (PricewaterhouseCoopers) un réseau britannique d'envergure internationale d'entreprises spécialisées dans des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil privilégiant des approches sectorielles à destination des entreprise.

C'est alors que Sèmè city découvre le potentiel et décide de l'accompagner dans la recherche et Développement avec son laboratoire X-TECHLAB et le partenariat avec le laboratoire de typage moléculaire de l'université du Bénin.

Mr DJAKPO Céphas est titulaire d'un **Master 2 en science économique et de gestion Option Management des Projets. Son parcours professionnel se présente comme suit :**

- Montage de projet, Formateur sur la finance digitale
- Gestion de projet
- Passation de marché
- Audit et contrôle de gestion
- Collecte et traitement des données de masse sur le terrain

- Prospection de nouveaux clients
- Elaboration de manuel de procédures
- Gestion administrative, comptable et financière d'entité décentralisée
- Analyse financière
- Montage des dossiers de crédits
- Financement et suivi des PME
- Praticien de la micro finance depuis 2004 à ce jour
- Expertise en Micro Finance
- Suivi- évaluation des projets

II- PRESENTATION DU PROJET

2.1 Description du projet

ADJIYON est une START UP qui fabrique et commercialise des engrais de marque MAGI_KO, 100% organiques à bases des ressources et déchets d'exploitations agricoles comme : l'urine de bovins, bouse de bovin, lait de vache, fruits pourris, sons de riz, que nous vendons aux petits exploitants agricoles pour améliorer la productivité des rendements de leurs récoltes agricoles sans effets toxiques ni sur le sol, ni sur la production.

MAGI_KO est une véritable alternative aux engrais minéraux de synthèse plus efficace et plus compétitive que les engrais chimiques dans la production du riz et de maïs, de tomates, de gombo les légumes et le coton. Il est accessible aux petits paysans et disponible en tout temps. Facile d'utilisation, MAGI_KO a une double action sur les plantes car agit à la fois comme fertilisant et traitement des ravageurs. Il est fabriqué manuellement grâce à un procédé de fermentation des matières organiques contenues dans les déchets et sous-produits agricoles. Une fois les matières premières réunis nous procédons un dosage rationnel qui permet d'optimiser l'action des bactéries de la fermentation, nous les mélangeons de façon homogène et les mettons ensuite dans une cuve de fermentations pendant deux semaines et nous y ajoutons de l'eau. Au bout des 14 jours nous avons un engrais très efficace pour la production agricole.

2.2 Bref aperçu des différentes réalisations

Grâce à notre équipe de 15 jeunes dynamiques aux compétences croisées, dont 7 femmes et 8 hommes nous avons réussi de 2020 à 2021 à valider 4 contrats avec plus de 500 000 exploitants agricoles répartis dans 4 coopératives agricoles au Bénin et au Burkina – Faso et les phase tests sont en cours avec des résultats qui satisfont d'ores et déjà les attentes des producteurs au-delà des expectations.

Nous avons réalisé plusieurs tests de comparaisons de MAGI_KO avec d'autres engrais et d'efficacités de nos engrais à savoir :

- Tests d'efficacité de MAGI_KO sur le coton au Burkina – Faso entre Août et Octobre 2021 en étude comparé avec les engrais chimiques NPK + Urée importée auprès de l'Union National des Producteurs de Coton du Burkina – Faso qui regroupent plus de 217 000 membres.
- Tests d'efficacités de MAGI_KO sur le riz avec les Unions communales des Riziculteurs à Matéri (8 000 membres) et à Malanville (21 000) en étude comparé avec les engrais chimiques NPK + Urée importée

- Test d'efficacité de MAGI_KO sur le maïs à Zè au Bénin avec l'Unions Communales des Coopératives Maraîchères
- Test d'efficacité de MAGI_KO sur l'amarante, la vernonia, les laitues, la grande morelle la tomate, le piment, le chou à Zè au Bénin avec l'Unions Communales des Coopératives Maraîchères
- Test d'efficacité de MAGI_KO sur le concombre à la Fidjrossè plage

2.3 Etude de la demande

Notre ambition est de construire une Afrique où chaque habitant mange sain équilibre et en quantité suffisante...En partant du Bénin nous visons à terme desservir le marché des agriculteurs de l'Afrique Subsaharienne. Soit 875 millions d'hectares de terres cultivables. Aujourd'hui, à peine un quart de cette superficie est mise en exploitation avec un usage d'engrais évalué à plus de 1,5 Milliards de Dollars américain en 2018 pour arriver à 2,6 Milliards de Dollars américain en 2030 soit un taux de croissance de 5% chaque année. L'Afrique subsaharienne est d'ailleurs la zone du marché des fertilisants qui a connu depuis 2016 la croissance la plus rapide au monde (FOA, Rome 2016, Directeur de la Production Végétale).

Grâce aux différents tests que nous avons réalisé au cours de la campagne agricole de 2021 au Bénin et au Burkina Faso sur les céréales (maïs, le riz...); le maraîchage (légumes fruits, légumes feuilles), le coton, etc. nous laisse présager une croissance de notre chiffre d'affaire de 2022 à plus 200 millions de F CFA l'équivalent de 73 000 bidons de 1,5 litres à raison de 2750 F CFA le bidons en considération une occupation de 20% du marché immédiatement disponible sur la base des contrats en phase de tests en cours au Bénin et au Burkina Faso, avec une croissance de 30% au moins de notre chiffre d'affaire en 2023.

2.4 Etude de l'offre

Les paysans utilisent des engrais chimiques de synthèses importés par de grandes entreprises comme la SODECO au Bénin et redistribués sous formes de crédits et ou des subventions. Ils sont trop chers pour les petits paysans et sont responsables de l'appauvrissement des sols. A côté ils des engrais organiques proposé par les entreprises comme BIOPHYTO, DI Grow, Green Keeper Africa etc ; qui fournissent des composts ou d'autres engrais liquides sous formes liquides et ou solides qui sont aussi trop pour la moche des petits exploitants agricoles et leurs qualités convainc moins que l'efficacité de MAGI_KO

MAGI_KO est une véritable alternative aux engrais minéraux de synthèse. D'abord, MAGI_KO est plus efficace et plus compétitive que les engrais chimiques dans la production du riz et de maïs, de tomates, de gombo e légumes et le coton. Il est accessible aux petits paysans et disponible à tout temps. Facile d'utilisation, MAGI_KO a une double action sur les plantes car agit à la fois comme fertilisant et traitement des ravageurs. Sa formule complète lui donne un caractère unique.

Les engrais ADJIYON en l'occurrence le MAGI_KO est vendu à un prix très accessible à tous les petits paysans et permettent de faire une production intensive à moindre coût et de manière saine en réduisant jusqu'à 40% leurs charges liées à l'achat des intrants. MAGI_KO s'est

montré plus efficaces que la plupart des engrais utilisés au Bénin et au Burkina Faso sur les céréales, les légumes, les tubercules, les agrumes et le coton et adressent à juste titre le besoin des petits exploitants agricoles (accessibilité, efficacité et disponibilité) mieux que les engrais minéraux de synthèse et la plupart des engrais biologiques disponibles sur le marché.

Les témoignages issus des résultats des tests comparés montrent que MAGI_KO donne rendements meilleurs à celui obtenu avec les autres engrais (chimiques et / ou Biologiques) et ne nécessite pas l'utilisation des produits de traitements des maladies pathogènes ravageurs plantes. Il est le moins coûteux des tous les engrais.

Au-delà du fait que notre entreprise met sur le marché un engrais efficace respectueux de l'environnement, nous avons une équipe très compétente un personnel qualifié et dynamique qui travaille, rompu à la tâche pour nous faire obtenir des résultats merveilleux. Notre engagement aux côtés des petits exploitants agricoles pour une solution véritable et efficace nous différencie.

2.4 Stratégie de commercialisation

Pour acquérir de nouveaux clients ADJIYON procède d'abord à une demande de partenariat suivi d'une demande d'audience auprès des bureaux des unions communales ou nationales des producteurs regroupés par filières ou auprès des responsables des coopératives agricoles et ou associations de producteurs. Cette première étape permet à ADJIYON de présenter ses produits, leurs fonctions et les avantages que les producteurs puissent en tirer.

Une cette étape franchise, nous demandons au cours de l'audience à réaliser des tests d'efficacité et nous choisissons de concert avec les responsables exécutifs du bureau des membres entre 3 et 6 qui acceptent de tester nos engrais. Dès que les tests sont concluants nous procédons à la signature du contrat de vente avec des conditions particulières uniques à chaque groupement et mettons à leur disposition un service d'appui conseil et d'assistance minimum qui recense quotidiennement leurs doléances et enregistre leurs plaintes pour un meilleur traitement.

A partir de certaines quantités sur une distance donnée, nous allons mettre en place au cours des 6 premiers mois, une prestation de livraison gratuite pour nos clients et procéder à des enquêtes de satisfactions auprès des utilisateurs. Nous allons tout de même faire des grilles de remise sur les achats dépassant une certaine quantité et créer une base de données de clients pour un meilleur suivi et des bonus de fidélisation. Nous allons fournir des conditions particulières de paiement aux femmes productrices, les jeunes de 18 à 35 ans et une donation de stimulations de 25% sur les achats des handicapés qui prendront le courage de se donner à la production maraîchère. Compte tenu des facilités dans les espaces UEMOA et CEDEAO nous allons miser sur la normalisation, les certifications et une forte participation dans les foras et salons alimentaires et les salons des réseaux de producteurs maraîchers de la sous – région. La spécificité du compost FERTIBIO, se trouve d'abord dans les différentes matières premières utilisées et se vendra à un prix relativement bas par rapport au prix des concurrents.

III- ETUDE TECHNIQUE

Il s'agit ici d'évaluer le besoin en ressources technique et en humaines nécessaires et indispensable à la bonne exécution des activités et du processus de fabrication. C'est ici que se juge la capacité et la connaissance du promoteur pour parvenir aux objectifs.

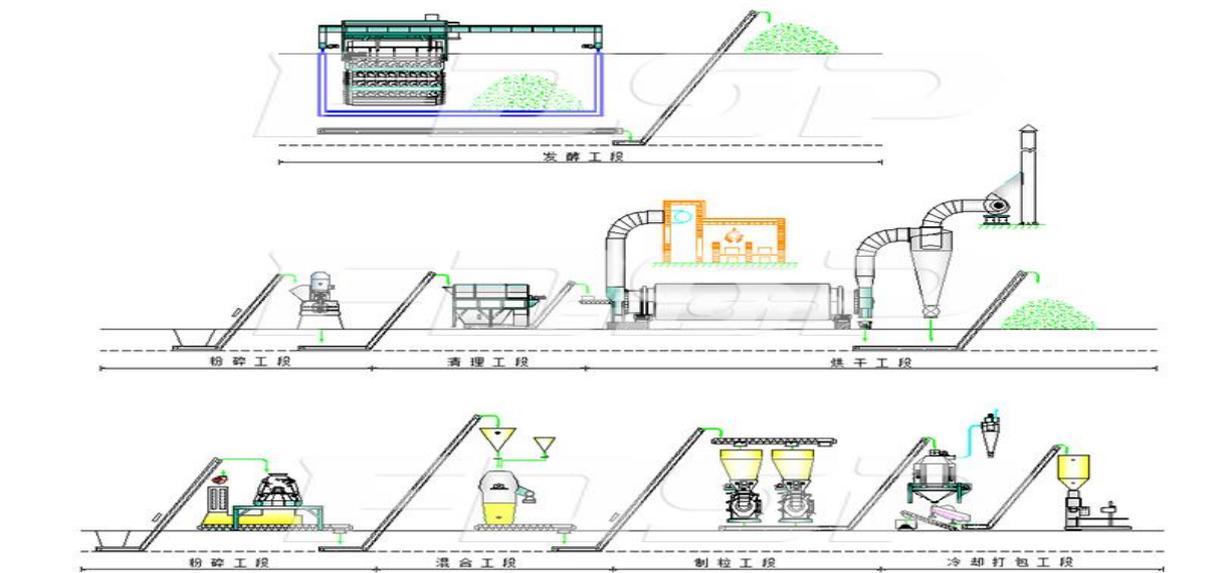
3 – 1 Moyens techniques

MATERIELS ET EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (FCFA)	MONTANTS (FCFA)
Terrain	Proche de la route avec accès facile, 1 hectare	1	7 000 000	7 000 000
Bâtiment industriel « détails en annexe »	Destiné à abriter les équipements de production, de superficie 450 m ² sous forme de hangar avec contour en tôle galvanisé	1	13 000 000	13 000 000
Bloc administratif	De 900 m ² de circonférence il est destiné à abriter le personnel de bureau avec les différents postes et de l'espace pour réceptionner les clients et les partenaires, il sera en brique	1	20 000 000	20 000 000
Bâtiment de stockage	Construit en brique et d'une superficie de 500 m ² il servira garder le stock produit avant d'être convié aux divers centre de redistribution et vente ou même chez nos distributeurs agréés	1	5 000 000	5 000 000
Surface de refroidissement	Hangar entre ouvert de 1000m ² sur un forme de dallage il servira l'étalage des engrais après le broyage	1	3 000 000	3 000 000
Ligne de transformation industrielle « détails en annexe »	D'une capacité de production de 5TPH à énergie électrique avec capacité d'utilisation d'énergie solaire	1	35 000 000	35 000 000
Déshydrateur de fèces d'animaux	Pour la déshydratation des fèces de volailles avec une capacité de 4m ³ /H	1	4 500 000	4 500 000
Plateaux de séchages	En forme de table avec fond grillagé ils serviront au séchage des matières organiques	50	45 000	2 250 000

MATERIELS ET EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (FCFA)	MONTANTS (FCFA)
Pèse électrique	Permettra de prendre le poids des sacs lors du remplissage	2	300 000	600 000
Petits outillages	Regroupement de petits équipements et matériels de protections utiles au processus de fabrication mis à la disposition des ouvriers	30	15 000	450 000
Tricycles à remorque	Pour la collecte des cendres et de la sciure de bois dans les agglomérations et aussi pour les services des	3	1 500 000	4 500 000
Matériels de bureaux	Ensemble des mobiliers pour le personnel administratif et les équipements et matériels informatiques et bureautiques.	1	650 000	650 000

3-2 Processus de production

Il s'agira à ce niveau de décrire les itinéraires et les étapes de la production :



Le processus de fabrication de FERTIBIO est retracé par :

- Programmation des objectifs de ventes
- Collecte et ramassage des substrats
- Déchargement des substrats
- Tri et séchage des substrats
- Entré en unité de fabrication « fermentation, Déshydratation, broyage, etc. »
- Ventilation des engrais
- Emballage



- Fermentation et compost Processus,
- Processus de pré - traitement,
- Processus de broyage,
- Processus de mélange,
- Processus en granulés et emballage.

3-3 Moyens humains

N°	Poste (personnel existant)	Effectif	Qualification	Salaire brut par mois « O X F »	Type de contrat (CDD, CDI, Saisonnier)
1	Promoteur	1	Entrepreneur en agriculture genre et développement durable. 4 années d'expérience en gestion d'entreprise	250 000	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
2	Assistante de direction	1	BAC +3 en création d'entreprise gestion de projet, 2 ans d'expérience	150 000	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
3	Secrétaire comptable « Féminin »	1	BAC G2 et ayant à son actif deux années d'expériences dans les opérations de caisse et de secrétariat	120 000	(CDI)
4	Responsable commercial et marketing « féminin »	1	BAC +3 en marketing actions commerciales	150 000	(CDI)
7	Conducteurs « M »	3	Savoir lire et écrire et avoir un permis C pour le camion et B pour les autres matériels roulants	210 000	(CDD)

8	Ouvriers « M/F »	7	Savoir lire et écrire,	1 350 000	(CDD)
9	Gardien « M »	2	Savoir lire et écrire	160 000	(CDI)
Coût total des salaires par mois				3 080 000	

IV- ETUDE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

4-1-1 Estimation du coût du projet

Postes	Apport personnel	Crédit (FNDA)	Total
Frais préliminaires	200 000 F		200 000
Achat de terrain	7 000 000 F		7 000 000
Immobilisations incorporelles	300 000 F	3 500 000 F	3 800 000
Dépôt et cautionnement			-
Constructions		29 000 000 F	29 000 000
Aménagement et installations	500 000 F		500 000
Équipements et matériels d'exploitation	1 700 000 F	20 707 840 F	22 407 840
Mobilier et matériel de bureau		1 050 000 F	1 050 000
Besoins en fonds de roulement	6 850 000 F	2 935 000 F	9 785 000
Coût total du projet	16 550 000	57 192 840	73 742 840

4-1-2 Amortissement Financier

Montant du crédit : 57 192 840
Durée de remboursement proposé : 5 Annuelle
Périodicité de remboursement : Annuelle
Différé (délai de grâce) sollicité : 1 An
Taux d'intérêt : (6% l'an) 6%

Période	Capital restant dû	Remboursement du principal	Intérêt	Total
1	57 192 840		3 431 570	3 431 570
2	57 192 840	14 298 210	3 431 570	17 729 780
3	42 894 630	14 298 210	2 573 678	16 871 888
4	28 596 420	14 298 210	1 715 785	16 013 995

5	14 298 210	14 298 210	857 893	15 156 103
TOTAL		57 192 840	12 010 496	69 203 336

4-1-3 AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

Désignation	Date d'acquisition	Coût d'acquisition	Durée de vie (ans)	Amortissements					Valeur résiduelle
				Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Frais préliminaires		200 000	5	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	-
Immobilisations Incorporelles		3800000	5	760 000	760 000	760 000	760 000	760 000	-
Constructions		29000000	20	1 450 000	1450000	1450000	1450000	1450000	21 750 000
Aménagements et installations		500000	5	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	-
Matériels d'exploitation		19 407 840	10	1 940 784	1940784	1940784	1940784	1940784	9 703 920
Matériels roulants		2 350 000	5	470 000	470 000	470 000	470 000	470 000	-
Mobilier et matériel de bureau		1050000	5	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	-
Total amortissements		56 307 840		4 970 784	31 453 920				

4-2 ELEMENTS D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

4.2.1. PREVISION DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Quantité à produire	1 200	1 320	1 452	1 597	1 757
Prix unitaire	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
Chiffre d'affaires	150 000 000	165 000 000	181 500 000	199 650 000	219 615 000

4.2.2. PREVISIONS DEPENSES D'EXPLOITATIONS

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Matières premières	70 500 000	77 550 000	85 305 000	93 835 500	103 219 050	430 409 550
Fournitures consommés	14 400 000	15 840 000	17 424 000	19 166 400	21 083 040	87 913 440
Transport	-	-	-	-	-	518 322 990
Autres services consommés	16 080 000	17 688 000	19 456 800	21 402 480	23 542 728	98 170 008
Frais du personnel	16 440 000	16 440 000	16 440 000	16 440 000	16 440 000	82 200 000
Impôt et taxes 5%	822 000	822 000	822 000	822 000	822 000	180 370 008
Charges sociales 20%	3 288 000	3 288 000	3 288 000	3 288 000	3 288 000	1 397 385 996

4-2.3 COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

Libellés	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Total chiffre d'affaires (1)	150 000 000	165 000 000	181 500 000	199 650 000	219 615 000
Matières premières (2)	70 500 000	77 550 000	85 305 000	93 835 500	103 219 050
Fournitures consommées (3)	14 400 000	15 840 000	17 424 000	19 166 400	21 083 040
Transport (4)					
Autres services consommées (5)	16 080 000	17 688 000	19 456 800	21 402 480	23 542 728
Frais du personnel (6)	16 440 000	16 440 000	16 440 000	16 440 000	16 440 000
Charges sociales (7)	3 288 000	3 288 000	3 288 000	3 288 000	3 288 000

Total dépenses d'exploitation (8)= (2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	120 708 000	130 806 000	141 913 800	154 132 380	167 572 818
Excédent brut d'exploitation (9)= (1)-(8)	29 292 000	34 194 000	39 586 200	45 517 620	52 042 182
Impôt et taxes (10)	822 000	822 000	822 000	822 000	822 000
Frais financiers (11)					
Dotation aux amortissements (12)	4 970 784	4 970 784	4 970 784	4 970 784	4 970 784
Résultat net avant IBIC (13)= (9)-(10)-(11)-(12)	23 499 216	28 401 216	33 793 416	39 724 836	46 249 398
IBIC (14)					
Résultat net comptable (15)= (13)- (14)	23 499 216	28 401 216	33 793 416	39 724 836	46 249 398
Capacité d'autofinancement (cash flow) (16)= (15)+ (12)	28 470 000	33 372 000	38 764 200	44 695 620	51 220 182

4-2.4 TABLEAU RESSOURCES ET EMPLOIS

Rubriques	Période d'installation	Année1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Fonds propres (1)		16 550 000				
Subventions (2)						

Emprunts (3)		57 192 840				
Capacité d'autofinancement (4)		28 470 000	33 372 000	38 764 200	44 695 620	51 220 182
Récupération du Besoin en Fonds de Roulement (5)		9 785 000	10 763 500	11 839 850	13 023 835	14 326 219
Valeur résiduelle immobilisée (6)						31 453 920
Total Ressources (7)= (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)		111 997 840	44 135 500	50 604 050	57 719 455	97 000 321
Investissement initial (8)		63 957 840				
Variation du Besoin en fonds de roulement (9)		9 785 000	10 763 500	11 839 850	13 023 835	14 326 219
Renouvellement Investissement (10)						
Remboursement du capital (11)		14 298 210	14 298 210	14 298 210	14 298 210	
Total emplois (12)= (8)+(9)+(10)+(11)		88 041 050	25 061 710	26 138 060	27 322 045	14 326 219
Flux net de trésorerie « FNT » (13)= (7)- (12)		23 956 790	19 073 790	24 465 990	30 397 410	82 674 102
FNT cumulé		23 956 790	43 030 580	67 496 570	97 893 980	180 568 082

4-3 ANALYSE DE LA RENTABILITE

4-3-1 TAUX DE RENTABILITE

Afin d'apprécier la performance économique et la capacité du promoteur à respecter les échéances de remboursement, les indicateurs tels que le TRI de rentabilité, le délai de récupération ont été déterminés.

Ressources Totales		32 580 000 F	35 838 000 F	39 421 800 F	43 363 980 F	47 700 378 F
CAF BRUTE (Résultat net + Amort.)		32 580 000	35 838 000	39 421 800	43 363 980	47 700 378
Total coût (coût du projet)	73 742 840 F					
Investissement départ	63 957 840 F					
Fonds de roulement départ	9 785 000 F					
Taux	6%					
VAN	86 774 374 F					
TRI	42%					
CAF BRUTE moyenne annuelle (Somme des CAF brute/Nombre d'année du projet)	39 780 832 F					
Délai de récupération (années)	1,85					

Ainsi, le TRI calculé de 42% signifie que l'activité du projet pourra générer une économie permettant de solder le crédit au taux d'intérêt de 6%.

- La VAN qui est de **86 774 374 F CFA** indique ainsi que le projet est rentable.
- Le capital investi dans le cadre du présent projet sera récupéré après 1 an 10 mois 24 jours d'exécution. Ceci rassure quant à la capacité du projet à générer suffisamment de ressources pour assurer le retour du capital investi.

Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires de l'entreprise est de 24 543 204 F CFA pour couvrir la totalité de ses charges. Ce seuil de rentabilité en quantité est de 196 sacs d'engrais.

4.3.2. TEST DE SENSIBILITE

Ressources Totales		31 237 680 F	34 332 780 F	37 737 390 F	41 482 461 F	45 602 039 F
CAF BRUTE (Résultat net + Amorti.)		31 237 680	34 332 780	37 737 390	41 482 461	45 602 039
Total coût (coût du projet)	840	73 742				
Investissement départ		63 957 840 F				
Fonds de roulement départ		9 785 000 F				
Taux		6%				
VAN		80 016 427 F				
TRI		39%				
CAF BRUTE moyenne annuelle (Somme des CAF brute/Nombre d'année du projet)		38 058 329 F				
Délai de récupération (années)		1,94				

Le TRI calculé de 39% signifie que l'activité du projet pourra générer une économie permettant de solder le crédit au taux d'intérêt de 6%.

- La VAN qui est de **80 016 427 F CFA** indique ainsi que le projet est rentable.
- Le capital investi dans le cadre du présent projet sera récupéré après 1 an 6 mois 3 jours d'exécution. Ceci rassure quant à la capacité du projet à générer suffisamment de ressources pour assurer le retour du capital investi.
- Le test de sensibilité indique qu'avec une baisse du chiffre d'affaires de 5%, c'est-à-dire avec une hausse des charges de 5%, le présent projet est toujours viable et rentable

V- ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

L'homme dans sa quête de l'autosuffisance alimentaire et du développement durable, a mis en place des dispositifs de protection des végétaux. Au gré des performances technologiques enregistrées, on est parvenu à mettre au point des procédés chimiques extrêmement puissants pour lutter efficacement contre les ravageurs des cultures. Le besoin de protection des cultures (riz, coton, maraîchage, canne à sucre...) et la mise au point de produits répulsifs et le déparasitage externe des animaux ont contribué à accroître la consommation en pesticides. Autant les pesticides ont une utilité incontestable, autant ils peuvent engendrer des conséquences désastreuses pour l'environnement, la santé humaine et animale. En effet, le nombre de maladies et de décès liés aux pesticides ne cesse de croître. Actuellement, plusieurs personnes contractent, chaque année, une maladie chronique telle que les cancers suite à une exposition à des pesticides. De nombreux décès accidentels et des millions d'empoisonnements liés aux pesticides sont annuellement recensés (PAN Africa). De même, une récente étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et des Nations Unies avait révélé une croissance de certaines maladies, chez les enfants, liée à l'exposition aux produits chimiques dangereux. Parmi ces maladies, l'étude cite l'asthme, les malformations congénitales, l'hypospadias, anomalies comportementales, incapacités d'apprentissage, autisme, cancer, dysfonctionnement du système immunitaire, perturbations neurologiques et troubles de la reproduction.

Autant d'impacts sanitaires et environnementaux (changement climatique) liés à l'utilisation des produits chimiques, alors que nous pouvons remédier à cela de part l'utilisation de l'engrais naturel-compost en plantation qui non seulement joue le même rôle que les pesticides, mais aussi s'avère économique et environnementale ; diminuant l'utilisation de pesticides, ainsi que la quantité de déchets ménagers que produit environ 100kg/personne/an et limite ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets. L'utilisation des engrais ADJIYON en zone agricole participera à la préservation de l'environnement : l'un des facteurs limitant de la production agricole est l'insuffisance ou la carence des sols en éléments fertilisants. L'utilisation de la matière organique sous forme de compost est l'une des solutions écologiques et durables les plus recommandées. La présence de matière organique dans le sol est primordiale pour maintenir la fertilité du sol et pour réduire les pertes de substances nutritives. MAGI_KO est un engrais organique, qui ajoute de la matière organique et des substances. Leur impact se situe à divers niveaux :

- **Amélioration de la structure du sol**

Grâce à la composition de nos engrais organiques, la structure du sol est améliorée car ils augmentent la quantité de matière organique et stimulent l'activité des micro-organismes du sol. Notons que les engrais organiques sont composés de nombreux éléments nécessaires pour la plante notamment l'azote. Ils restent dans le sol et ramènent de l'humus au fil des années.

- **Aucune lixiviation**

L'un des atouts de nos engrais, c'est que les éléments nutritifs apportés ne sont pas lixiviable dans le sol. Ils ne se dissolvent pas non plus. L'efficacité de ces engrais est donc prolongée dans le temps. Cela est rendu possible par la longue décomposition et transformation des nutriments par les micro-organismes présents dans le sol.

- **Respect de l'environnement**

Nos engrais organiques sont constitués de matières naturelles. Ils sont donc plus respectueux de l'environnement. C'est une matière saine et amène de fertiliser. Du fait de l'absence de produit chimique, il n'y a pas de risque de contamination chimique pour l'homme, l'animal ou la culture. Enfin,

l'utilisation d'engrais organiques restitue à la terre ce qui a été prélevé auparavant. De ce fait, il n'y a aucune perte de structure environnementale. De même, les engrais organiques étant généralement issus de co-produits ou de sous-produits, leur valorisation en engrais est donc un enjeu du développement durable.

- **Action sur le long terme**

Grâce à l'action des bactéries, nos engrais organiques libèrent graduellement les éléments nutritifs à la plante. Ce mécanisme relativement lent et progressif permet des apports au sol pour plusieurs mois. Ils sont utilisés pour prévenir des maladies, des carences, pour nourrir la culture ou pour combler la déperdition d'éléments minéraux subie par le sol au fil des ans. Ainsi, l'engrais organique ne « brusquera » pas la plante et ne la brûlera jamais en raison de son action progressive dans le sol. Le résultat de cette croissance stable est une bonne récolte et un développement bien équilibré de la culture.

CONCLUSION

L'analyse des paramètres du projet d'installation d'une chaîne de production d'engrais biologique sera un projet rentable et viable et très profitable pour le Bénin pour plusieurs raisons.

D'abord notons l'existence d'un besoin, donc d'un marché réel, et l'offre quasiment en inadéquation.

Ensuite l'étude économique et financière démontre la rentabilité et de la viabilité dudit projet. Enfin, l'impact positif socio-économique en terme de création de richesse pour le promoteur, « l'atteinte de l'autonomie financière », pour les producteurs maraîchers, « l'augmentation de rendement et l'amélioration de condition de vie » pour la jeunesse, « création d'emploi et réduction du taux de chômage », pour la population, « la réduction de la consommation de la quantité de légumes feuilles et légumes fruits toxique » sans oublier la génération de l'impôt sur toute la chaîne et la participation de la filière de maraîchage à la formation du PIB.

Enfin sur le plan environnemental, la gestion de grande quantité de déchets biodégradables en milieu urbain et périurbain, la réduction de la prolifération de la Jacinthe d'eau et l'amélioration et la régénération progressive de la microflore du sol par l'utilisation massive de FERTIBIO.

ANNEXES

Pièces Administratives

Facture de transactions antérieures

Facture Pro -Forma

- Liste complète de la chaîne de production et spécifications Techniques,
- Bâtiment industriel,
- Bloc administratif,
- Déshydrateur de fiente de volaille,
- Descriptif détaillé de la chaîne de production.